



RÉGION ACADÉMIQUE  
GRAND EST

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



## CONTRAT D'OBJECTIFS

Entre

L'académie de Nancy-Metz, représentée par le recteur de la région académique Grand Est, recteur d'académie, chancelier des universités et la direction des services départementaux de la Moselle, représentée par l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Education nationale

Et

Le collège Charles Hermite de Dieuze représenté par le principal autorisé par délibération du conseil d'administration,

### Cadre

Le contrat d'objectifs s'inscrit dans le cadre défini par le code de l'éducation, son article R. 421-4 précise :

**« le contrat d'objectifs conclu avec l'autorité académique définit les objectifs à atteindre par l'établissement pour satisfaire aux orientations nationales et académiques et mentionne les indicateurs qui permettront d'apprécier la réalisation de ces objectifs ».**

son article L. 421-4 précise :

**« Le conseil d'administration règle par ses délibérations les affaires de l'établissement. A ce titre il se prononce sur le contrat d'objectifs conclu entre l'établissement, l'autorité académique et, lorsqu'elle souhaite y être partie, la collectivité territoriale de rattachement. »**

Il est convenu qu'ont été validés :

### **1 - Le diagnostic de l'établissement :**

**Décrire les principaux constats réalisés qui donnent à l'établissement sa spécificité et sur lesquels s'appuient les objectifs opérationnels choisis.**

**Le diagnostic de l'établissement s'appuie sur certains indicateurs retenus par l'établissement (indicateurs nationaux et/ou académiques mais aussi indicateurs produits par l'établissement) et peut être complété par des pièces jointes.**

#### **Population scolaire**

Part importante des Professions et Catégories Socioprofessionnelles défavorisées 47,2 % et de boursiers 28 % qui exprime le contexte d'un secteur de recrutement marqué par la déprise économique.

Peu d'élèves dans le dispositif « bilangue de continuité » : l'allemand n'est enseigné que dans 3 écoles du secteur de recrutement.

Prédominance de l'espagnol LV2 dans le choix des familles (56,3 % des collégiens).

#### **Performance**

Taux d'accès de la 6ème vers la 3ème : 60 % (73 % dans l'académie) qui s'explique en partie par une offre de proximité pour les élèves de 4ème en difficulté scolaire (deux 3ème prépa professionnelles à Dieuze).

Les taux de redoublement en 6ème, 5ème et 4ème sont en-dessous ou proches des taux départementaux. Le taux de redoublement en 3ème (2,2 %) est le choix des familles. Il a permis de valider le vœu d'orientation l'année suivante.

Taux de passage de la 3ème vers la 2GT est de 61,5 % (66,9 % dans le département) qui s'explique en partie par le manque d'ambition des familles. Toutefois les intentions des familles en janvier 2017 vers la 2GT est de 77 %.

Taux de passage en CAP est de 5,5 % (2,6 % dans le département). Il est attendu du fait des élèves en dispositif ULIS pour lesquels cette orientation est importante et de la présence de la carte des formations du lycée privé voisin qui offre notamment une formation de 3 CAP attractifs.

Taux de passage en Lycée Agricole : 6,6 % (influence bassin rural et proximité du lycée de Château Salins).

Part des élèves en retard 1 an et + à l'entrée en 6ème élevé : 13,2 % (8,5 % dans le département) les difficultés scolaires sont à rapprocher du contexte économique et social défavorisé.

Le Taux de réussite au Diplôme National du Brevet est de 78 % soit 9 points en dessous du taux de réussite du département (87 %). Des élèves absents aux épreuves font augmenter ce taux.

La note moyenne en contrôle continu au Diplôme National du Brevet est de 12,9 / 20 (13,1 / 20 dans le département). L'évaluation continue contribue à la réussite des élèves à l'examen.

90,3 % des collégiens validation la maîtrise du socle commun (92,5 % dans le département).

Globalement, les indicateurs sont cohérents avec les caractéristiques du public accueilli.

## **Devenir des élèves**

### Devenir des élèves de 3ème en fin de 2 GT (2015 – 2016) :

1ère scientifique 40 % établissement / 37 % département 57

1ère littéraire 9,2 % / 8,5 %

1ère éco sociale 26,2 % / 19,8 %

1ère ST2S ou STG ou BT Services 15,4 % / 13,4 %

1ère STL ou STI2D ou STD2A ou BT Production 0 / 9,3 %

2Pro 1,5 % / 1,4 %

CAP 0 / 0,1 %

1ère Pro 1,5 % / 1,4 %

redoublement 3,1 % / 6,5 %

L'orientation vers les filières générales (L, ES et S) reste relativement équilibrée en comparaison avec les résultats départementaux.

Peu ou pas d'orientation vers les filières de formation en dehors du territoire local (STI2D, STL, STD2A par exemple). Est-ce lié au refus de s'éloigner ? Au recrutement sur dossier ? Au manque d'information ?

### Devenir des élèves de 3ème en fin de 2Pro (2015 – 2016) :

1ère Pro 90 % établissement / 82,3 % département 57

2ème année CAP 0 / 0,4%

redoublement 3,3 % / 5 %

autres situations 6,7 % / 12,3 %

Les élèves orientés dans la voie professionnelle (2Pro et CAP) poursuivent dans cette voie jusqu'à la fin du cycle.

## **Participation à la vie de l'établissement et assiduité**

Élèves impliqués dans chorale : 68 élèves (cible 2015 + 60)

Élèves licenciés AS : 122 élèves (cible 2015 + 100)

Absentéisme sans motif valable : 29 % des absences ne sont pas justifiées par les familles ( cible 2015 - 15 %)

Les élèves participent volontiers aux projets portés par les équipes pédagogiques et éducatives. Le climat scolaire est serein. Toutefois la lutte contre l'absentéisme est un axe de travail prioritaire qui doit mobiliser l'ensemble des équipes.

## 2 - Les objectifs opérationnels et la stratégie pour les atteindre:

Définir les grands objectifs, les grandes ambitions de l'établissement: il s'agit d'expliquer l'évolution souhaitée des résultats de l'établissement pour atteindre un état final.

	INTITULE DE L'OBJECTIF
OBJECTIF 1	<b>Assurer à tous et à chacun la réussite au collège</b>
OBJECTIF 2	<b>Favoriser l'engagement de l'élève</b>
OBJECTIF 3	<b>Aider au développement serein de l'élève</b>

Quelle sera la stratégie de l'établissement pour atteindre l'état final visé: donner une idée des domaines ou acteurs sur lesquels porteront les efforts, sans détailler les actions.

ELEMENTS DE LA STRATEGIE A DEVELOPPER
<b>Développer la réflexion et les compétences pédagogiques au service des apprentissages. Promouvoir la démarche de projet par la mise en cohérence des enseignements et des actions éducatives. Conforter une école bienveillante et exigeante.</b>

### 3 - Les indicateurs retenus:

L'établissement reprend ici les indicateurs pertinents par rapport à ses objectifs et fournit les valeurs cibles correspondantes.

Indicateurs retenus	Valeur de départ 2015/2016	Valeur cible 2020/2021
<b>Objectif 1 Assurer à tous et à chacun la réussite au collège</b>		
Taux de réussite au DNB	78 % soit - 9 points / département 57	Valeur 57
Taux de décision d'orientation 2GT	64,1 % soit - 5,7 points / département 57	Valeur 57
Parcours des garçons vers la 2 GT	Intentions 56,3 % soit - 15,8 points / département 57 avis provisoires 41,3 % soit - 17 points / département 57 choix familles 58,7 % soit - 8,8 points / département 57 décision orientation 48,9 % soit - 15,3 points / département 57	Valeurs 57
<b>Objectif 2 Favoriser l'engagement de l'élève</b>		
Part des élèves engagés dans un projet collectif	100,00%	100,00%
Taux de disciplines concernées par un parcours	84,00%	100,00%
Part des élèves licenciés à l'Association Sportive	30,00%	40,00%
<b>Objectif 3 Aider au développement serein de l'élève</b>		
Dossiers de re scolarisation	4 dossiers	0
Taux de fréquentation journalier du CDI	70,00%	100,00%
Taux d'utilisation des fonds sociaux	36,00%	80,00%

#### 4 - Les actions:

	ACTIONS PREVUES
<p><b>OBJECTIF 1</b> Assurer à tous et à chacun la réussite au collège</p>	<p>Réflexion pédagogique dans les instances de concertation (Conseils d'enseignement, Conseil pédagogique, Conseil école collège) pour construire la progressivité des apprentissages au cycle 3 et 4.</p> <p>Développement de la pédagogie de projet et de l'évaluation diagnostique (partir de ce que sait faire l'élève pour construire son parcours de formation), plan de formation</p> <p>Harmonisation des pratiques d'évaluation (bilans périodiques et composantes du socle, élaboration de grilles communes d'évaluation par disciplines)</p> <p>Co enseignement pour développer les pratiques pédagogiques nouvelles (AP et EPI)</p> <p>Information en direction des familles et des élèves visant à réduire l'écart entre les intentions et les décisions d'orientation en agissant en particulier sur le parcours des garçons et sur les représentations.</p>
<p><b>OBJECTIF 2</b> Favoriser l'engagement de l'élève</p>	<p>Consolider les pratiques sportives dans le cadre de l'association sportive.</p> <p>Valorisation de l'engagement des collégiens : Cérémonie républicaine</p> <p>Politique documentaire et parcours éducatifs : consolider et développer les projets pluridisciplinaires entre les équipes disciplinaires et le professeur documentaliste.</p> <p>Consolidation du projet « Cadets de la sécurité civile », développer la formation aux Gestes Qui Sauvent et à la Prévention et Secours Civique de niveau 1</p> <p>Faire de la semaine de la démocratie un temps fort du Parcours citoyen, renforcer le lien avec les acteurs locaux (Conseil Municipal des Jeunes, MJC et Point contact ados)</p>
<p><b>OBJECTIF 3</b> Aider au développement serein de l'élève</p>	<p>Consolider et développer les partenariats dans le cadre du Parcours d'éducation artistique et culturel pour consolider l'ouverture culturelle des collégiens.</p> <p>Renforcer le lien École/Familles par un dialogue avec les familles aux cycles 3 et 4, immersion dans les différents lieux de formation post 3ème</p> <p>Lutte contre le décrochage scolaire : renforcer les compétences psychosociales</p> <p>Élaboration d'un projet de parcours éducatif de santé global à partir d'un diagnostic partagé du public (besoins/attentes/réponses).</p> <p>Accompagnement des familles pendant les campagnes de bourses nationales et dans la constitution des dossiers de fonds social.</p>

**Article 1**

En conformité avec les objectifs du projet académique et les orientations du projet d'établissement, les responsables de l'établissement s'engagent sur une période de 4 ans à la réalisation prioritaire des objectifs définis, en mobilisant les ressources humaines, les délégations financières et les capacités de formation octroyées.

**Article 2**

Les autorités académiques accompagnent la réalisation de ces objectifs qui devront être mis en œuvre en premier lieu dans le cadre de la dotation globale attribuée. Les moyens horaires, les ressources humaines, financières et de formation seront mobilisés en ce sens.

**Article 3**

Tout au long des 4 années de mise en œuvre, l'efficacité de l'ensemble du dispositif, les résultats obtenus au regard des objectifs retenus, la pertinence des actions identifiées feront l'objet d'un examen du conseil pédagogique.

Le cas échéant, la proposition de révision des objectifs retenus sera soumise au conseil d'administration de l'établissement avec transmission aux autorités académiques.

Dans tous les cas, un bilan annuel des actions menées sera réalisé au regard des indicateurs retenus et présenté au conseil d'administration.

**Article 4**

Le présent contrat est conclu pour une durée de quatre ans, s'achevant au 30 juin 2021, Il prend effet à compter de sa date de signature. Le cas échéant, il pourra faire l'objet d'avenant.

Fait à Nancy le,

Le recteur de la région académique Grand Est  
Recteur de l'académie de Nancy-Metz  
Chancelier des universités

L'IA- DASEN  
du département de

Le Chef d'établissement